

Allianz  Travel



Une couverture d'assurance élevée pour votre  
équipement de sport d'hiver

# Assurance Ski/Snowboard Bris et Assurance contre le vol

# Assurance Ski/Snowboard Bris et Assurance contre le vol

Chaussez vos skis, partez, profitez. Nous le garantissons.

Lors d'un voyage de ski en Suisse et dans les pays alpins environnants, la meilleure façon de se protéger **contre le bris, les dommages et le vol** est de souscrire une assurance auprès d'Allianz Travel.

L'assurance bris couvre les frais de réparation ou de remplacement de l'équipement de sport en cas de casse et de dommage pendant l'utilisation par l'assuré et sur le trajet direct du domicile au domaine skiable et retour.

L'assurance contre le vol couvre les frais de remplacement de l'équipement de sport en cas de perte à la suite d'un vol pendant son utilisation par l'assuré et sur le trajet direct du domicile au domaine skiable et retour.

## **Vous bénéficiez également des avantages suivants :**

- Pas de franchise
- Zone de validité : Suisse et pays frontaliers environnants

## **L'assurance individuelle :**

Somme assurée : CHF 3'000.–

**Prime d'assurance individuelle : CHF 65.–**

(indépendamment du prix d'achat)

## **Assurance familiale :**

- Jusqu'à 6 personnes maximum par ménage
- Somme assurée : CHF 5'000.–

**Prime d'assurance familiale : CHF 100.–**

(indépendamment du prix d'achat)

## **Allianz Travel**

Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen

tél. +41 44 283 32 61, fax +41 44 283 33 83

info.ch@allianz.com, www.allianz-travel.ch/ski

